

qu'elle était insuffisante, et je suis obligé de demander aujourd'hui une somme suffisante pour compléter la dépense portée au chapitre des dépenses imprévues.

Je désire dire, de plus, à l'honorable député que, quand il exige des certificats pour savoir si les sommes d'argent ont été dépensées dans l'intérêt public, ou non, et quand un membre du parlement, un collègue, accuse un membre du gouvernement de dépenser les deniers publics qui appartiennent au peuple, et dont nous sommes les dépositaires, ainsi que l'a dit l'honorable député, qui s'est montré insolent et impertinent....

Plusieurs VOIX : A l'ordre ! à l'ordre !

Sir ADOLPHE CARON : Je sais ce que je dis et je le maintiens.

M. CASEY : Je soulève une question d'ordre.

Sir ADOLPHE CARON : Quand l'honorable député veut parler—

Plusieurs VOIX : A l'ordre ! à l'ordre !

Sir ADOLPHE CARON,—des deniers publics qui sont dépensés—

Plusieurs VOIX : A l'ordre ! à l'ordre !

Sir ADOLPHE CARON—pour des voyages au bord de la mer; je dis que c'est un acte—

M. CASEY : Je soulève une question d'ordre. Je prétends que le mot "insolent" n'est pas un mot qu'un membre de la chambre, qu'il soit ministre ou non, a le droit de lancer à la face d'un autre député, et je demande au ministre de retirer l'expression "insolent," comme étant appliquée à un membre de la chambre.

Sir ADOLPHE CARON : Je dis que quand l'honorable député d'Elgin-ouest veut dire que—

M. WILSON (Elgin) : Je soulève une question d'ordre.

Sir ADOLPHE CARON,—les deniers publics ont été dépensés pour des excursions au bord de la mer, par un député quelconque, qu'il soit membre du gouvernement ou membre du parlement, je dis que c'est un acte d'insolence de sa part.

M. CASEY : J'ai soulevé une question d'ordre.

Sir ADOLPHE CARON : Je dis de plus—

M. CASEY : Quand un député soulève une question d'ordre, le député qui a parlé doit s'asseoir.

M. L'ORATEUR-SUPPLÉANT : J'espère que le ministre retirera l'expression.

Sir ADOLPHE CARON : Non, je ne la retirerais pas.

Plusieurs VOIX : Retirez-la, retirez-la.

Sir ADOLPHE CARON : Si j'ai dit quelque chose qui soit offensant pour le comité, je suis prêt à le retirer, car je respecte ma position de membre du parlement, et j'espère que d'autres députés sentiront, comme moi, qu'il faut respecter la dignité de la chambre. Si j'ai dit quelque chose d'offensant pour le comité, je suis prêt à le retirer.

En réponse à l'honorable député, je dirai que, quant à ce qui se rapporte aux dépenses qui ont été critiquées, j'ai veillé, autant que je le pouvais, à ce que les deniers fussent employés d'une manière judicieuse, et je n'ai rien de plus à dire.

M. DAVIS (I. P.-É.) : Je ne veux pas critiquer le ministère de l'honorable ministre, car je ne m'y connais pas assez en affaire de milice. Tout ce que
Sir ADOLPHE CARON.

je désire, c'est de savoir si l'honorable ministre peut convaincre le comité que \$8,000 lui suffiront pour toute l'année, car, je vois par le rapport de l'auditeur général, que, l'année dernière, il a dépensé \$9,700. Je désire aussi savoir quels sont les items sur lesquels l'honorable ministre espère économiser.

Sir ADOLPHE CARON : Je ne puis pas les préciser. Je m'efforcerai de ne pas dépenser plus que cette somme. C'est ce que j'ai essayé de faire l'année dernière, mais j'ai constaté qu'elle était insuffisante, dans l'intérêt du service public.

M. WILSON (Elgin) : Bien que l'honorable ministre ait mentionné l'honorable député d'Elgin-ouest (M. Casey), je suppose qu'il a voulu faire allusion à une déclaration que j'ai faite. Ce que j'ai dit, était dans le but de savoir en quoi consistait la différence entre \$8,000 et \$9,700, ainsi qu'il paraît dans le rapport de l'auditeur général. Je voulais aussi savoir sur quels items l'économie avait été pratiquée. Je lui ai demandé si c'était sur l'inspection de la batterie "A"; il n'y avait là rien d'offensant. Je lui ai demandé si c'était sur la batterie "B"; là encore, rien d'offensant. J'ai cru que quelques-unes de ces dépenses auraient peut-être pu être faites pour des voyages au bord de la mer. Je me souviens très bien qu'il y a un an, l'honorable ministre a dit qu'il serait probablement obligé de faire un voyage au bord de la mer, dans le cours de l'été, alors prochain, vu certaines observations qui avaient été faites.

Y avait-il quelque chose d'insolent dans ma demande à ce sujet ? Y avait-il quelque chose d'injurieux dans mon observation ? Je ne le crois pas. Pour que l'honorable ministre se soit offensé de mes paroles, il faut réellement qu'il ait perdu son sang-froid, ou, il y a des raisons qui le rendent plus facile à irriter qu'à l'ordinaire. Je n'ai fait qu'employer les mêmes expressions dont il s'est servi, il y a un an, quand il a dit qu'en raison de l'observation faite, il ferait probablement un voyage au bord de la mer. Je ne peux pas comprendre que ce que j'ai dit, soit insolent ou qu'on puisse s'en offenser.

J'ai peut-être pu offenser l'honorable ministre, en essayant de lui arracher des renseignements, mais il aurait dû me les donner sans se mettre en colère. Nul doute qu'il était pénible pour lui de me donner ce petit renseignement, mais je n'en suis pas responsable. Je désirais ce renseignement, et j'espère que l'honorable ministre me le fournira sans m'accuser d'insolence, ce dont je ne voudrais pas me rendre coupable. Il m'a accusé d'injustice, et il a dit qu'il n'endurerait pas cela plus longtemps, et il a essayé de m'effrayer parce que, sans doute, il est ministre de la guerre et que je ne suis qu'un humble personnage.

J'espère qu'il me fournira le renseignement que je lui ai demandé, et que, peut-être, nous redevenons bons amis. Je n'accuserai pas l'honorable ministre d'être insolent, mais s'il se refuse à me donner ce renseignement, je serai porté à croire qu'il y a quelque chose de louche. Bien qu'il soit ministre de la guerre, et moi un simple particulier, il ne me fait pas peur ; je veux ce renseignement et j'espère qu'il me le fournira.

M. LISTER : L'honorable ministre refuse-t-il de fournir le renseignement ?

Sir ADOLPHE CARON : Je ne vois pas quel renseignement je puis donner autre que celui que j'ai fourni à la chambre.